

NÉGOCIATIONS SALARIALES 2022 : AU RAS DES PÂQUERETTES !

TEL UN ILLUSIONNISTE, LA DIRECTION A RÉUSSI À FAIRE SIGNER UN ACCORD SALARIAL POUR L'ANNÉE 2022 QUI CONSTITUE UNE FABULEUSE ARNAQUE : FAIRE CROIRE QUE NOUS ALLONS GAGNER DE L'ARGENT, ALORS QUE NOUS ALLONS EN PERDRE !



ARNAQUE N°1 :

Annoncer 2,5% d'augmentation alors que 0,5% de cette augmentation correspond au GVT (*voir ci-contre*).

La réelle augmentation pour 95% des Postières et Postiers sera seulement de 2%.

La GVT c'est quoi ?

La GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité) a été instituée dans la Fonction Publique. Il s'agit de compter dans l'augmentation les personnels qui auraient une promotion ou un avancement à l'ancienneté. Cela représente à peine 10% des Postiers-ères chaque année.

ARNAQUE N°2 :

Signer pour 2,5% d'augmentations alors que la Direction annonçait que, **SANS ACCORD**, il y aurait une augmentation de 2,3%... Soit 0,2% de plus par mois ! Les organisations syndicales CFDT, FO, la liste Osons l'Avenir CFE-CGC/CFTC ont donc signé pour à peine plus de 2 euros par mois soit deux baguettes de pain.



MAGIC

ARNAQUE N°3 :

Signer pour 2,5% alors que taux de l'inflation dépasse les 4%, soit quasiment deux fois plus. À la fin de l'année 2022, un-e Postier-ère aura perdu, en moyenne, 400 euros grâce à la reddition des organisations syndicales signataires.

POUR DE RÉELLES AUGMENTATIONS DE SALAIRE CORRESPONDANT À NOTRE TRAVAIL, 300 EUROS NETS D'AUGMENTATION IMMÉDIATE PAR MOIS, 3 EUROS DE L'HEURE DE NUIT, UN 13^{ÈME} MOIS...